

## A.- Etats financiers consolidés résumés au 30 juin 2018

### I.- Bilan consolidé au 30 Juin 2018

(en euros)

ACTIF	Notes	30/06/2018	31/12/2017
Ecarts d'acquisitions	2.5 - 5	9 525 569	9 525 569
Immobilisations incorporelles	2.6.1	1 391 537	1 521 972
Immobilisations corporelles	2.6.2	18 310 123	18 595 798
Impôts différés actifs	2.6.3 - 6	2 605 989	2 625 313
Actifs financiers non courants	2.6.4	550 268	226 507
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>32 383 486</b>	<b>32 495 159</b>
Stocks et en-cours	2.8.1 - 7	10 545 232	8 300 627
Clients & comptes rattachés	2.8.2 - 8	59 272 139	60 001 969
Autres actifs courants		5 006 129	4 978 837
Actifs destinés à être cédés	9	21 951	28 640
Actifs financiers courants (Obligations, actions)	2.8.3 - 10	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.8.4 - 10	31 166 484	34 415 474
<b>ACTIF COURANT</b>		<b>106 011 935</b>	<b>107 725 547</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>138 395 421</b>	<b>140 220 706</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Capital social	11	1 986 574	1 986 574
Primes liées au capital	11	877 667	877 667
Réserves consolidées		53 611 385	48 338 566
Résultat net de la période		5 778 218	12 007 023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>62 253 844</b>	<b>63 209 830</b>
Engagements sociaux	2.9 - 13	6 972 094	6 276 702
Dettes financières à long terme (plus d'un an)	2.10.1 - 12	11 755 438	12 611 789
Impôt différés passif	2.6.3 - 6		102 485
<b>PASSIF NON COURANT</b>		<b>18 727 532</b>	<b>18 990 976</b>
Provision pour autres passifs non courants	2.10.2 - 14	686 107	720 104
Dettes financières à court terme ( moins d'un an)	2.10.1 - 12	2 285 544	2 480 285
Fournisseurs & comptes rattachés		18 118 409	15 904 180
Autres passifs courants		36 323 985	38 915 331
<b>PASSIF COURANT</b>		<b>57 414 045</b>	<b>58 019 900</b>
<b>TOTAL DU PASSIF &amp; CAPITAUX PROPRES</b>		<b>138 395 421</b>	<b>140 220 706</b>

## II.- Compte de résultat consolidé

(en euros)	NOTES	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	2.11.1	92 349 440	86 983 848	179 421 063
Production stockée		159 251	- 85 003	487 910
Production immobilisée		4 194	43 890	120 985
<b>PRODUCTION</b>		92 512 885	86 942 735	180 029 958
Autres produits de l'activité		15 931	6 186	82 326
Achats consommés		- 20 834 131	- 20 362 449	- 45 181 539
Charges de Personnel	15	- 46 859 737	- 43 120 309	- 88 257 165
Charges externes		- 14 332 784	- 13 149 354	- 24 237 316
Impôts et taxes		- 1 804 685	- 1 710 904	- 3 379 226
<b>EBITDA</b>		8 697 479	8 605 905	19 057 038
Dotations nettes aux amortissements		- 1 213 834	- 1 092 742	- 2 266 116
Dotations / reprises nettes aux provisions		14 663	- 69 936	- 170 961
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	2.11.2	7 498 308	7 443 227	16 619 961
Autres produits opérationnels	2.11.3	33 507	481 499	528 923
Autres charges opérationnelles	2.11.3	- 37 601	- 29 238	- 116 784
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		7 494 214	7 895 488	17 032 100
Produit de Trésorerie (a)		128 047	233 069	378 389
Coût de l'endettement financier brut (b)		- 126 124	- 151 919	- 293 549
<i>Coût de l'endettement financier net (c):(b)-(a)</i>		1 923	81 150	84 840
<i>Autres produits financiers (d)</i>		172 492	- 104 431	53 447
<i>Autres charges financières (e)</i>		- 114 655	- 112 831	- 374 640
<b>RESULTAT FINANCIER (c) + (d) + (e)</b>	16	59 760	- 136 112	- 236 353
Charge d'impôt		- 1 775 755	- 2 137 653	- 4 788 724
<b>RESULTAT NET</b>		5 778 219	5 621 723	12 007 023
<b>RESULTAT/ ACTION (€)</b>	2.11.4 - 17	1,45	1,42	3,26
<b>RESULTAT DILUE/ACTION (€)</b>	2.11.4 - 17	1,57	1,42	3,26

### III.- Etat du résultat Global

Etat du résultat et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
RESULTAT NET	5 778 219	5 621 723	12 007 023
Variation taux change sur capitaux propres filiales étrangères			- 51 044
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel	- 638 042	472 471	512 333
Impot sur gains (pertes) actuariels	212 681	- 157 490	- 170 778
RESULTAT GLOBAL	5 352 858	5 936 704	12 297 534

### IV.- Tableau de variation des capitaux propres.

(en Euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Résultat consolidé	Total
Soldes au 31 décembre 2016	1 986 574	56 546 469	-1 451 285	10 769 408	67 851 166
Variation achat / vente titres d'auto-détention		-18 237			-18 237
Moins values nettes sur cessions titres d'auto-détention		2 336			2 336
Ajustement s/ Compte N-1		1 655			1 655
Résultat de l'exercice précédent		10 769 408		-10 769 408	0
Dividendes		-3 853 171			-3 853 171
Résultat de l'exercice				5 621 723	5 621 723
Plan d'actions gratuites			0		0
Variation taux changes s/ capitaux propres filiales étrangères					0
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			314 981 (1)		314 981
Soldes au 30 Juin 2017	1 986 574	63 448 460	-1 136 304	5 621 723	69 920 453

(en Euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Résultat consolidé	Total
Soldes au 31 décembre 2016	1 986 574	56 546 469	-1 451 285	10 769 408	67 851 166
Variation achat / vente titres d'auto-détention		-13 085 617			-13 085 617
Plus / Moins valeurs nettes sur cessions titres d'auto-détention		2 748			2 748
Ajustement s/ Compte N-1		-2 830			-2 830
Résultat de l'exercice précédent		10 769 408		-10 769 408	0
Dividendes		-3 853 171			-3 853 171
Résultat de l'exercice				12 007 023	12 007 023
Plan d'actions gratuites					0
Variation taux changes s/ capitaux propres filiales étrangères			-51 044		-51 044
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			341 555 (1)		341 555
Soldes au 31 décembre 2017	1 986 574	50 377 007	-1 160 774	12 007 023	63 209 830
Variation achat / vente titres d'auto-détention		-16 101			-16 101
Plus / Moins valeurs nettes sur cessions titres d'auto-détention		3 992			3 992
Ajustement s/ Compte N-1		-4 360			-4 360
Résultat de l'exercice précédent		12 007 023		-12 007 023	0
Dividendes		-6 372 646			-6 372 646
Résultat de l'exercice				5 778 216	5 778 216
Correction A Nouveaux ID		80 276			80 276
Variation taux changes s/ capitaux propres filiales étrangères			0		0
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			-425 363 (1)		-425 363
Soldes au 30 juin 2018	1 986 574	56 075 191	-1 586 137	5 778 216	62 253 844

(1) :

En euros	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel	-638 045	512 333	472 471
Impot sur gains (pertes) actuariels	212 682	-170 778	-157 490
<b>Profit net comptabilisé directement en capitaux propres</b>	<b>-425 363</b>	<b>341 555</b>	<b>314 981</b>

## V.- Tableau des flux de trésorerie.

	30 juin 2018	31 décembre 2017	30 juin 2017
<b>Résultat avant IS</b>	7 763 772	16 795 739	7 759 376
1) Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements et provisions	1 256 566	2 977 957	1 500 696
Charges d'impôts	-1 775 755	-4 788 724	-2 137 653
Quote part subventions virées au résultat	-8 861	-17 721	-8 861
Constat charge actions gratuites non décaissée issue des IFRS	0	0	0
- Plus / + Moins-values de cession	4 287	11 927	193
Ecart acquisition négatif		-365 556	-365 556
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>7 240 010</b>	<b>14 613 622</b>	<b>6 748 002</b>
Variation des stocks et en-cours	-2 244 605	-1 825 698	-1 647 151
Variation des créances + EENE et autres créances d'exploitation	691 206	-4 645 937	-205 575
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	-597 171	5 661 933	-31 650
Variation des dettes hors exploitation	219 032	-789 105	-670 755
Incidence variation périmètre			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-1 931 538	-1 598 807	-2 555 131
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>5 308 472</b>	<b>13 014 815</b>	<b>4 192 871</b>
2) Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	-1 133 109	-2 165 427	-1 267 581
Cession d'immobilisations	14 777	42 834	28 434
Incidence variation de périmètre		-2 974 060	-3 043 944
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-1 118 332</b>	<b>-5 096 653</b>	<b>-4 283 091</b>
3) Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés	-6 372 646	-3 853 171	-3 853 171
Augmentation de capital en numéraire			
Réduction de capital en numéraire			
Achat / vente sur contrat de liquidités	-16 101	-13 086 440	-18 234
Souscription d'emprunts	272 200	5 068 037	4 657 466
Remboursement d'emprunts	-1 322 582	-2 708 696	-1 289 098
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-7 439 129</b>	<b>-14 580 270</b>	<b>-503 037</b>
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>-3 248 990</b>	<b>-6 662 108</b>	<b>-593 257</b>
<b>Trésorerie d'ouverture (1)</b>	<b>34 415 474</b>	<b>41 077 582</b>	<b>41 077 582</b>
<b>Trésorerie de clôture (1)</b>	<b>31 166 484</b>	<b>34 415 474</b>	<b>40 484 325</b>

(1) Non compris les titres détenus en auto-détention pour

13 144 510

13 128 409

61 026

## **VI.- Notes aux états financiers consolidés**

La présente note aux états financiers fait partie intégrante des états financiers consolidés du 30 juin 2018, arrêtés par le Directoire du 25 septembre 2018.

### **Présentation de l'entreprise**

Gérard Perrier Industrie, société mère du groupe, est une société de droit français constituée en 1988, dont le siège social est situé 160 rue de Norvège à Lyon Saint Exupéry.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en euros, sauf indication contraire.

### **Note 1.-Faits particuliers du semestre**

- Début 2018, le groupe est entré au capital de la société ER3i à hauteur de 49% et dispose d'une option d'achat pour acquérir les 51% restants ou au contraire, de les revendre aux fondateurs. ER3i intervient dans le domaine des centrales Hydro-électriques de petites et de moyennes puissances, dans l'Environnement, ainsi que dans le secteur de l'Eolien en mer. Cette opération, permet au groupe de diversifier son offre dans le domaine de l'énergie, où elle détient déjà de fortes positions dans le nucléaire et sur les grands ouvrages hydrauliques.

Dans la mesure, où le groupe ne détient pas d'influence notable, n'exerce pas de contrôle, et que la contribution aux capitaux propres, chiffres d'affaires et au résultat d'ensemble n'est pas significative, cette société n'est pas consolidée.

- Le conseil constitutionnel dans sa décision n°2017-660 du 6 octobre 2017, a déclaré inconstitutionnelle la contribution de 3 % sur les montants distribués. En conséquence le groupe a demandé et obtenu le remboursement de cette contribution au titre des années 2013 à 2017. Le remboursement de cette contribution (555 K€) est venu minorer la charge d'impôt sur les sociétés de la période.

### **Note 2.- Méthodes d'évaluation et principes de consolidation.**

#### ***2.1- Déclaration de conformité***

Les comptes annuels consolidés sont établis dans le respect des principes généraux établis par les normes IFRS applicables et adoptées par l'Union Européenne. En particulier, hors les cas de nouvelles normes, amendements ou interprétations, les principes suivants ont été adoptés :

- Permanence des méthodes et des présentations (hormis des reclassements sans incidence significative permettant d'harmoniser la présentation de l'information financière),
- Continuité de l'exploitation,
- Matérialité de l'information,
- Image fidèle,
- Information comparative

## *2.2- Nouvelles normes, amendements et interprétations.*

Le groupe Gérard Perrier Industrie. applique les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS, de leurs amendements et de leurs interprétations qui ont été adoptés dans l'Union Européenne au 30 juin 2018 et qui sont disponibles sur le site internet suivant : <http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>. Le groupe n'est pas concerné par des normes, amendements ou interprétations applicables selon l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne.

Le groupe présente dans son « Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres » un résultat opérationnel courant qui correspond au concept employé dans la recommandation de l'ANC n° 2013-03 du 7 novembre 2013.

Au cours de l'exercice, le groupe a adopté les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire pour l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2018, à savoir :

- IFRS 9 - Instruments Financiers
- Clarifications à IFRS 15 et IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »
- IFRIC 22 - Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée
- Amendements à IFRS 2 - Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions
- Amendements à IFRS 4 - Application d'IFRS 9 avec IFRS 4
- Amendements à IAS 40 - Transferts d'immeubles de placement
- Amélioration des IFRS (cycle 2014-2016)

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes semestriels de la Société.

Le Groupe n'a anticipé l'application d'aucune norme, interprétation et amendement ou révisions qui n'auraient pas encore été adoptés par l'Union européenne ou dont l'application n'est pas obligatoire aux états financiers ouverts le 1er janvier 2019.

La Société est actuellement en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application des autres nouveaux textes et n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers, à l'exception d'IFRS 16.

La norme IFRS 16 sera d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019. La Société ne prévoit pas de l'appliquer par anticipation. IFRS 16 supprime la distinction entre contrat de location simple et contrat de location financement et prévoit la comptabilisation de tous les contrats de location au bilan des preneurs, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers). La norme affectera également la présentation du compte de résultat (résultat opérationnel et charges financières) et du tableau des flux de trésorerie (flux liés aux activités opérationnelles et flux liés aux opérations de financement). Ainsi, les contrats de location immobilière et les contrats de location simple feront l'objet d'un retraitement au titre de l'application d'IFRS 16. Les principaux contrats concernent les locations immobilières et la flotte de véhicules.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2017, à l'exception des normes, amendements ou interprétations suivants, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

Le Groupe applique depuis le 1er janvier 2018 les norme IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».

L'application des principes de comptabilisation, classification et d'évaluation prévus par ces normes n'ont pas eu d'impact significatif dans les états financiers du Groupe.

A l'exception des nouveaux textes identifiés ci-dessus, le Groupe n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables au cours du 1er semestre 2018.

Le groupe n'a pas constaté de variations saisonnières significatives sur ses activités qui pourraient sensiblement affecter, d'un semestre à l'autre, le niveau du chiffre d'affaires. L'activité reste néanmoins dépendante de la demande client qui peut varier d'un semestre à l'autre.

Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôt est calculée en appliquant au résultat comptable de la période, société par société, le taux moyen annuel d'imposition estimé pour 2019 (31%). Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations

### ***2.3- Estimations et hypothèses de la Direction***

La préparation des états financiers consolidés amène la Direction à recourir à des hypothèses et à des estimations dans la mise en œuvre des principes comptables pour valoriser des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges pour la période présentée. Les montants réels pourront être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, les provisions et les montants comptabilisés au titre des chantiers en cours à la clôture (estimations à fin d'affaires).

### ***2.4- Méthode de consolidation***

Les sociétés dans lesquelles Gérard Perrier Industrie. détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe ne détient pas d'influence notable et n'exerce pas de contrôle, et dont la contribution aux capitaux propres et au résultat d'ensemble n'est pas significative, ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation est mentionnée en note 3.

Les transactions entre les sociétés du Groupe (achats, ventes, dividendes, créances, dettes, provisions,...) sont éliminées.

### ***2.5- Goodwill***

Les goodwill représentent la différence entre le coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets identifiables à la date des prises de participation. Ces goodwill constituent donc les écarts résiduels après affectation des éléments d'actif et de passif, évalués à leur juste

valeur à la date d'acquisition. Ces écarts sont calculés selon la méthode de l'acquisition conformément à la norme IFRS 3R sur les regroupements d'entreprises. La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale.

Les goodwill sont calculés individuellement mais affectés à l'Unité Génératrice de Trésorerie correspondante, en fonction des synergies attendues par le Groupe.

Les métiers (Installations / Maintenance, Fabrication, Energie) ont été retenus comme Unité Génératrice de Trésorerie.

Les goodwill des sociétés acquises au cours de l'exercice pourront faire l'objet d'ajustements durant une période de 12 mois à compter de la date d'acquisition, si des informations complémentaires permettent d'obtenir une estimation plus précise des justes valeurs des actifs et passifs acquis.

Le goodwill comptabilisé correspond ainsi à l'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs. Conformément à la norme IAS 36, les goodwill sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles pertes de valeur, comme décrit en note 2.7. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

## **2.6- Actifs non courants**

### 2.6.1- Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à la norme IAS 36.

Les immobilisations incorporelles comptabilisées au sein du Groupe sont ainsi valorisées au coût d'acquisition, il s'agit pour l'essentiel de :

- logiciels informatiques amortis linéairement sur leur durée d'utilisation prévue, soit 3 à 5 ans,
- clientèle acquise.

### 2.6.2- Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les constructions, sont enregistrées en suivant l'approche par composants selon le plan suivant :

- Infrastructure, menuiseries extérieures : durée d'amortissement fixée à 25 ans,
- Agencements, équipements intérieurs : durée d'amortissement fixée à 15 ans.

Aucun autre retraitement n'est effectué dans la mesure où les modalités et durées d'amortissement retenues par les sociétés sont homogènes entre elles.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilité différentes, soit :

Constructions .....	: 15 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage ...	: 5 à 10 ans
Agencements et installations .....	: 10 ans
Matériel de transport .....	: 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique .....	: 3 à 5 ans
Mobilier .....	: 8 à 10 ans

### 2.6.3- Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement.

La position nette retenue au bilan est le résultat de la compensation entre créances et dettes d'impôts différés par entité fiscale suivant les conditions prévues par la norme IAS 12. Les impôts différés au bilan ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différés peuvent être enregistrés par contrepartie en compte de résultat ou en capitaux propres en fonction de la comptabilisation des éléments auxquels ils se rapportent.

### 2.6.4 – Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres immobilisés, les prêts, les dépôts et cautionnements versés au titre des contrats de location simple. Ces montants ne sont pas significatifs. Ils figurent au bilan pour leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations estimées, déterminées en fonction de la valeur d'utilité.

### ***2.7- Suivi de la valeur des actifs immobilisés (y compris Goodwill)***

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, dont la durée de vie est déterminée, est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Les goodwill, dont la durée de vie n'est pas déterminée, font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an, lors de la clôture annuelle. Les tests sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les tests de perte de valeur sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable déterminée essentiellement à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

La méthode des cash-flow futurs actualisés, retenue pour les tests sur goodwill, repose sur les principes suivants :

- Les cash-flow sont issus de budgets et prévisions à moyen terme (5 ans) élaborés par la direction du Groupe.
- Les free cash-flow ne tiennent pas compte des éventuels éléments financiers.
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du WACC qui s'élève à 7,6% pour 2017 (taux fourni par notre animateur de marché).
- Un taux d'actualisation unique a été utilisé pour toutes les UGT.
- La valeur terminale est calculée par capitalisation du flux de la cinquième année au taux de 7,6% (WACC) puis par actualisation sur la base de ce même taux.
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des investissements de renouvellement et non de ceux de croissance.

Le WACC, fourni par notre animateur de marché, est composé d'un taux d'intérêt sans risque basé sur les O.A.T (0,7 %) ainsi que de primes de risque.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat pour la différence. Cette dépréciation est imputée en priorité à la dépréciation du goodwill existant. Les pertes de valeur relatives aux goodwill sont irréversibles. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles amortissables donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement ; elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisées).

## ***2.8- Actifs courants***

### **2.8.1 – Stocks**

Conformément à la norme IAS 2 « stocks », les stocks sont évalués à la plus faible des deux suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Stocks de matières premières : le coût d'achat des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré.

Stocks de produits intermédiaires : le coût des produits intermédiaires englobe le coût des matières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production.

En cours de production : les en cours de production englobent le coût des matières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque d'obsolescence est identifié.

## 2.8.2 – Clients et comptes rattachés

Ce poste comprend les créances clients et les factures à établir.

Les créances clients sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement est identifié.

Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles. La majeure partie des créances clients bénéficie de la couverture assurance insolvabilité.

Les factures à établir correspondent aux travaux réalisés qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

## 2.8.3 – Actifs financiers courants

Il s'agit des obligations à taux fixes (actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance), du portefeuille de placements (actifs financiers évalués à la juste valeur constatée en résultat) et du portefeuille de placements structurés à capital garanti (actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance).

Selon IAS 39, un actif financier évalué à la juste valeur est un actif détenu à des fins de transactions.

Selon IAS 39, un actif financier détenu jusqu'à l'échéance est un actif financier non dérivé à paiements fixes ou déterminables et à échéance fixée que la société a la volonté de conserver jusqu'à l'échéance.

## 2.8.4 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7, ce poste comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM de trésorerie, OPCVM équilibré) et les titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, à savoir la valeur liquidative à la date de clôture.

## **2.9 Passifs non courants : Indemnités de départ à la retraite (IDR)**

Les engagements du Groupe en matière d'indemnités de départ à la retraite relèvent du régime à prestations définies et font l'objet d'une comptabilisation en provision dans les comptes consolidés. Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées qui tient compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Age de départ en retraite : 67 ans, dans le cadre d'un départ à l'initiative du salarié
- Droits à l'indemnité de départ à la retraite : en fonction des conventions collectives applicables au sein du Groupe,
- Taux de rotation des effectifs : Turn Over Moyen (issu de statistiques par âge),

- Coefficient de survie : table INSEE 2017,
- Coefficient d'actualisation : 1.94 % contre 1.95 % en 2017
- Coefficient de revalorisation des salaires : 2,80 % contre 2,20% en 2017
- Taux de charges sociales : 45 % identique à celui de 2017

Le coefficient d'actualisation correspond à la moyenne mobile sur 12 mois du taux Iboxx € Eurozone 25+ (taux retenu historiquement par le Groupe). Cet indice a été retenu car la duration de ce dernier correspond à notre pyramide des âges.

La société ayant opté à compter de 2007 pour l'amendement à l'IAS 19 publié en décembre 2004, les variations de provisions relatives aux écarts actuariels sont comptabilisées directement en capitaux propres.

## ***2.10 Passifs courants et non courants***

### **2.10.1 – Passifs financiers (courants et non courants)**

Conformément à la norme IAS 39, les passifs financiers non courants comprennent la fraction à plus d'un an :

- des emprunts
- des autres passifs.

Les passifs financiers courants comprennent :

- la part à moins d'un an des emprunts ;
- les découverts bancaires ;
- les passifs courants (les dettes fournisseurs ayant un caractère à court terme, leur valeur comptable coïncide avec leur valeur de marché) ;
- la part à moins d'un an des autres passifs.

### **2.10.2 – Provisions et passifs éventuels (courants et non courants)**

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

Ces provisions couvrent essentiellement les litiges, les contentieux et la provision pour garantie accordée aux clients. Les litiges et contentieux concernent les litiges clients, les litiges avec le personnel (prud'hommes), les litiges avec les administrations (fiscale, Urssaf). Pour les litiges clients et prud'homaux, le montant du risque provisionné est évalué en fonction de la demande de la partie adverse.

Pour les litiges avec les administrations, les redressements sont pris en charge dans l'exercice lorsqu'ils sont acceptés, ou font l'objet d'une provision lorsqu'ils sont contestés.

## ***2.11 Compte de résultat***

### **2.11.1 – Reconnaissance des produits**

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à l'IFRS15.

Les produits des activités ordinaires se décomposent en deux sous-ensembles : le chiffre d'affaires et les autres produits des activités ordinaires (production immobilisée et autres produits d'activité généralement non significatifs).

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes de biens et des prestations de services.

Le fait générateur du chiffre d'affaires en application de l'IFRS 15 est le suivant :

- Ventes de biens : le produit est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur, soit dans la quasi-totalité des cas à la livraison.
- Prestations de services : le produit est comptabilisé en fonction du degré d'avancement des chantiers ou des prestations, c'est-à-dire en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir.

Dans le cas où des factures sont émises par anticipation au-delà de l'évaluation des travaux effectués, le groupe enregistre des produits constatés d'avance au passif du bilan avec pour contrepartie au compte de résultat, une diminution du chiffre d'affaires.

Les travaux facturés d'avance sur des affaires n'ayant pas encore de coût de production sont classés au passif du bilan en avances et acomptes reçus.

### **2.11.2 – Résultat opérationnel courant**

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels non courants ;
- du coût de l'endettement financier net ;
- des autres produits et charges financiers ;
- des impôts sur les bénéfices.

### **2.11.3 –Autres produits et charges opérationnels non courants**

Les autres charges et produits opérationnels non courants correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante, tels que :

- les résultats de cession d'actifs corporels et incorporels
- les coûts nets liés à des restructurations significatives.

### **2.11.4 – Résultat par action**

Conformément à la norme IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. Hors incidence éventuelle de l'attribution d'actions gratuites, aucun instrument dilutif n'est à ce jour en vigueur.

### *2.12 Secteurs opérationnels*

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sur les secteurs opérationnels présentée dans la note 4 de l'annexe est établie sur la base des systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

En conséquence, un secteur opérationnel est une composante distincte du groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services distincts et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques de la rentabilité des autres secteurs opérationnels.

Chaque secteur opérationnel fait l'objet d'un suivi individuel en termes de reporting interne, selon des indicateurs de performance communs à l'ensemble des secteurs.

Les données de gestion utilisées pour évaluer la performance d'un secteur sont établies conformément aux principes IFRS appliqués par le groupe pour ses états financiers consolidés.

Les transactions inter-secteurs sont peu significatives, et les prix de transfert entre les secteurs sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

L'information sur les secteurs opérationnels est organisée par pôle d'activité. Outre la holding Gérard Perrier Industrie, le groupe est géré en trois pôles principaux :

- Le pôle industrie qui regroupe les activités d'installation et de maintenance d'équipements électriques,
- Le pôle constructeur et spécialiste métiers qui regroupe les activités de conception et de fabrication d'équipements électriques destinés à l'automatisation de machines et de process de fabrication continus.
- Le pôle énergie et nucléaire qui regroupe les prestations de services destinées au secteur de l'énergie et notamment du nucléaire.

### Note 3.- Liste des sociétés consolidées.

Sociétés	Siren	Nationalité	Capital détenu 2018 %	Capital détenu 2017 %
SAS Soteb	546 720 079	Française	100,00	100,00
SARL Soteb National Elektro	337 505 259	Française	100,00	100,00
SAS Geral	547 020 040	Française	100,00	100,00
SCI Rothonne	318 502 341	Française	100,00	100,00
SAS Ardatem	339 809 527	Française	100,00	100,00
SAS Seirel	333 336 485	Française	100,00	100,00
SARL Soteb National Elektro Suisse	CH-660-0336010-6	Suisse	100,00	100,00
SAS Sera	490 224 045	Française	100,00	100,00
SAS Idem	804 300 580	Française	100,00	100,00
Bontronic GmbH	8 156	Allemande	100,00	100,00
Seirel Andorre		Andorranne	100,00	100,00
SAS Technisonic	412 526 329	Française	100,00	100,00

Les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.  
Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.  
Les pourcentages de contrôle et d'intérêts des sociétés sont de 100 %.

### Note 4.- Secteurs opérationnels

L'information sur les secteurs opérationnels, communiquée ci-après, est construite sur la base des mêmes principes que ceux appliqués en 2017, car le groupe considère que cette approche est conforme à l'application de la norme IFRS 8.

Le tableau ci-après présente les données au 30 juin 2018 :

30/06/2018	Branche Industrie	Branche Constructeurs et spécialistes métiers	Branche Energie et nucléaire	Holding	Intra-groupe et Eliminations	Total
<b>Compte Résultat</b>						
Chiffre d'affaires	31 385 587	34 546 180	27 680 980	3 031 020		<b>96 643 767</b>
<i>dont exportations</i>	861 561	9 311 882	0	0		<b>10 173 443</b>
Dont Intra-groupe	-131 813	-1 058 712	-72 782	-3 031 020		<b>-4 294 327</b>
Chiffre d'affaires net	31 253 774	33 487 468	27 608 198	0		<b>92 349 440</b>
Dotations amortissements	276 536	667 417	167 131	102 750		<b>1 213 834</b>
Résultat opérationnel	2 629 587	2 815 255	1 632 778	975 143	-558 549	<b>7 494 214</b>
<b>Bilan</b>						
Valeur globale des actifs	40 998 222	61 466 005	39 088 158	24 890 775	-28 047 739	<b>138 395 421</b>
<i>dont immobilisations</i>	11 202 751	19 898 418	6 825 920	3 135 528	-20 810 689	<b>20 251 928</b>
<i>dont clients</i>	18 195 425	21 261 585	21 192 892	1 339 591	-2 717 354	<b>59 272 139</b>
Valeur globale des passifs	-40 998 222	-61 466 005	-39 088 158	-24 890 775	28 047 739	<b>-138 395 421</b>
<i>dont fournisseurs</i>	-6 687 875	-10 777 705	-2 403 919	-315 167	2 066 257	<b>-18 118 409</b>
<b>Investissements Financiers</b>	0	0	29 141	300 000		<b>329 141</b>
<b>Investissements Autres</b>	137 174	431 444	111 035	124 315		<b>803 968</b>

Le tableau ci-après présente les données au 31 décembre 2017 :

31/12/2017	Branche Industrie	Branche Constructeurs et spécialistes métiers	Branche Energie et nucléaire	Holding	Intra-groupe et Eliminations	Total
<b>Compte Résultat</b>						
Chiffre d'affaires	60 430 255	68 117 529	54 114 988	6 350 932		<b>189 013 704</b>
<i>dont exportations</i>	1 548 676	19 060 224	0	0		<b>20 608 900</b>
Dont Intra-groupe	-422 045	-2 712 987	-106 677	-6 350 932		<b>-9 592 641</b>
Chiffre d'affaires net	60 008 210	65 404 542	54 008 311	0		<b>179 421 063</b>
Dotations amortissements	553 293	1 185 351	331 163	196 309		<b>2 266 116</b>
Résultat opérationnel	4 682 267	6 565 962	5 825 027	1 539 711	-1 993 006	<b>16 619 961</b>
<b>Bilan</b>						
Valeur globale des actifs	44 769 974	58 648 277	41 463 008	25 010 886	-29 671 439	<b>140 220 706</b>
<i>dont immobilisations</i>	11 019 994	20 103 497	6 853 811	2 827 517	-20 460 542	<b>20 344 277</b>
<i>dont clients</i>	19 967 966	19 757 118	22 693 368	1 405 349	-3 821 832	<b>60 001 969</b>
Valeur globale des passifs	-44 769 974	-58 648 077	-41 463 008	-25 010 886	29 671 239	<b>-140 220 706</b>
<i>dont fournisseurs</i>	-7 145 684	-7 882 703	-3 089 854	-338 603	2 552 664	<b>-15 904 180</b>
<b>Investissements Financiers</b>	0	120 000	4 100 000	0		<b>4 220 000</b>
<b>Investissements Autres</b>	308 652	1 426 523	267 477	162 775		<b>2 165 427</b>

Le tableau ci-après présente les données au 30 Juin 2017 :

30/06/2017	Branche Industrie	Branche Constructeurs et spécialistes métiers	Branche Energie et nucléaire	Holding	Intra-groupe et Eliminations	Total
<b>Compte Résultat</b>						
Chiffre d'affaires	29 327 853	33 150 327	25 642 911	3 268 522		<b>91 389 613</b>
<i>dont exportations</i>	365 165	9 964 933	0	0		<b>10 330 098</b>
Dont Intra-groupe	-198 896	-930 728	-7 619	-3 268 522		<b>-4 405 765</b>
Chiffre d'affaires net	29 128 957	32 219 599	25 635 292	0		<b>86 983 848</b>
Dotations amortissements	271 515	559 162	164 889	97 176		<b>1 092 742</b>
Résultat opérationnel	2 123 372	3 070 820	2 183 439	1 147 531	-629 674	<b>7 895 488</b>
<b>Bilan</b>						
Valeur globale des actifs	51 049 264	60 861 287	37 636 797	24 445 197	-31 843 554	<b>142 148 991</b>
<i>dont immobilisations</i>	14 122 981	21 154 795	6 898 542	16 382 028	-37 890 302	<b>20 668 044</b>
<i>dont clients</i>	17 048 446	20 646 296	21 832 695	1 612 519	-5 153 584	<b>55 986 372</b>
Valeur globale des passifs	-51 049 264	-60 861 287	-37 636 797	-24 445 197	31 843 554	<b>-142 148 991</b>
<i>dont fournisseurs</i>	-5 846 432	-10 041 116	-1 966 139	-307 445	2 565 959	<b>-15 595 173</b>
<b>Investissements Financiers</b>	0	120 000	4 100 000	0		<b>4 220 000</b>
<b>Investissements Autres</b>	126 573	981 027	111 719	48 262		<b>1 267 581</b>

## Note 5.- Goodwill.

Valeurs brutes (en euros)	Au 31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Au 30/06/2018
Ecart d'acquisitions	9 525 569	0		9 525 569
<b>Total</b>	<b>9 525 569</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 525 569</b>

Le coût d'acquisition des titres des pôles installation/maintenance, fabrication et énergie (UGT) fait apparaître, par rapport à la juste valeur des actifs et passifs identifiables de ces sociétés au jour de l'acquisition, un excédent de 9.525.569 € qui se décompose comme suit :

▪ Pôle Industrie :	1 392 516
▪ Pôle Constructeur et spécialiste métiers :	3 222 513
▪ Pôle Energie et nucléaire :	4 897 419
▪ Autres :	13 121
	<u>9 525 569</u>

Au cours du semestre écoulé, aucun indice de perte de valeur, susceptible de remettre en cause les tests de dépréciation effectués au 31 décembre 2017, n'a été identifié concernant les immobilisations à durée de vie déterminée et indéterminée (goodwill). La variation du taux d'actualisation de plus ou moins 1 point serait sans incidence sur les conclusions du test de dépréciation. Seules des hypothèses non raisonnables pourraient remettre en cause les résultats des tests.

## Note 6.- Impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés conformément à l'IAS 12.

	31 décembre 2017	Variation de l'exercice		30 juin 2018
		Résultat	Capitaux propres	
Impôts différés actifs	2 625 313	155 937	- 175 261	2 605 989
Impôts différés passifs	- 102 485	53 860	48 625	-
<b>Impôts différés nets</b>	<b>2 522 828</b>	<b>209 797</b>	<b>- 126 636</b>	<b>2 605 989</b>

Les impôts différés actifs proviennent principalement des indemnités de fin de carrière ainsi que des différences temporaires.

Par ailleurs les ID ont été calculés en tenant compte de la baisse progressive d'IS.

## Note 7.- Stocks.

Les stocks sont constitués des éléments suivants.

(en euros)	30 Juin 2018	31 décembre 2017
Stocks matières	7 953 618	5 868 263
Produits intermédiaires	1 438 070	970 272
En cours de production	1 153 544	1 462 092
<b>Total</b>	<b>10 545 232</b>	<b>8 300 627</b>

Outre les dépréciations directes pratiquées usuellement dans nos comptes, et de caractères non significatifs, nous avons été amenés à procéder, au 31 décembre 2017, à une dépréciation directe complémentaire de 26.619 euros sur les matières. Cette dernière est maintenue en l'état dans les comptes du 30 juin 2018.

## Note 8.- Clients et comptes rattachés.

Les clients et comptes rattachés se décomposent comme suit.

(en euros)	30 juin 2018	31 décembre 2017
Créances commerciales	39 461 149	47 801 431
Provision pour dépréciation	-261 949	-261 949
Factures à établir	20 072 939	12 462 487
<b>Total</b>	<b>59 272 139</b>	<b>60 001 969</b>

	<b>Net au 30/06/2018</b>	<b>Total créances non échues</b>	<b>Total créances échues</b>	<i>Entre 0 et 30 jours</i>	<i>Entre 31 et 90 jours</i>	<i>Entre 91 et 180 jours</i>	<i>Entre 181 et 360 jours</i>	<i>Plus de 360 jours</i>
<b>Clients et cptes rattachés</b>	<b>39 461 149</b>	<b>35 741 401</b>	<b>3 719 752</b>	<i>1 211 014</i>	<i>949 621</i>	<i>470 014</i>	<i>659 973</i>	<i>429 130</i>

Dans la mesure où la quasi-totalité de nos clients fait l'objet d'une couverture d'assurance crédit et au vu de l'historique en notre possession, il n'existe aucun risque significatif de non-paiement sur les créances non dépréciées. Au jour de l'arrêté des comptes, la part des créances échues non payées s'élevait à 815.071 €.

Par ailleurs, compte tenu de la nature de l'activité et du mode de règlement des clients, le risque de change est non significatif.

Enfin, le délai de règlement moyen des créances clients est de 61,1 jours.

### Note 9.- Actifs destinés à la vente

Valeurs brutes (en euros)	Valeur Brut	Amort. cumulés	Valeur Net
Terrains et Agencements	26 600	-15 167	11 433
Constructions	644 468	-634 862	9 606
Installations techniques	64 648	-63 736	912
<b>Total</b>	<b>735 716</b>	<b>-713 765</b>	<b>21 951</b>

Les actifs destinés à la vente se composent exclusivement du Bâtiment et des installations de l'ancienne agence de SOTEB Bourg en Bresse. Ce bâtiment est actuellement mis en vente.

### Note 10.- Actifs financiers courants, trésorerie et équivalent de trésorerie

	30 juin 2018			31 décembre 2017
	brut	provision	net	
Obligation à taux fixe			-	-
Portefeuille de placements			-	-
Portefeuille de placements structurés à capital garanti			-	-
<b>Total actifs financiers courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Banques et Liquidités Non rémunérées	7 280 481		7 280 481	13 104 075
Banques et Liquidités Rémunérées	9 817 923		9 817 923	6 902 345
Dépôts à Terme et assimilés	14 068 080		14 068 080	14 409 054
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>31 166 484</b>	<b>-</b>	<b>31 166 484</b>	<b>34 415 474</b>
<b>Total liquidités et placements</b>	<b>31 166 484</b>	<b>-</b>	<b>31 166 484</b>	<b>34 415 474</b>

La décomposition des titres composant les liquidités et les placements est la suivante :

Décomposition	30 juin 2018	31 décembre 2017
Liquidités	23,36%	38,08%
Liquidités Rémunérées	31,50%	20,05%
OPCVM de trésorerie et placement à capital garanti	45,14%	41,87%
	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Eu égard à la nature et aux montants de sa trésorerie et de ses emprunts, le groupe estime ne pas présenter de risques de liquidité. La gestion prudente de ce risque implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et d'être à même de dénouer rapidement les placements de trésorerie.

## Note 11.- Capitaux propres.

### 11.1- Composition du capital social.

Le capital social de Gérard Perrier Industrie SA au 30 juin 2018, est de 1 986 574 euros. Il est constitué de 3 973 148 actions de 0,5 euro de nominal, ayant toutes les mêmes droits. Toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même actionnaire confèrent un droit de vote double.

Mouvements de l'exercice	Nombre d'actions	Montants en euros	
		Capital	Prime d'émission
30 juin 2017	3 973 148	1 986 574	877 667
31 décembre 2017	3 973 148	1 986 574	877 667
30 juin 2018	3 973 148	1 986 574	877 667

Les principaux actionnaires sont :

- SFGP (Société Financière Gérard Perrier) : 53,78 %
- Auto-détention (contrat de liquidité)..... : 7,30 %
- Public.....: 38,92 %

### 11.2- Options de souscription ou d'achat d'actions et actions gratuites

#### 11.2.1 – Options d'achats ou de souscription

Au 30 juin 2018, il n'existe aucun plan d'options de souscriptions en cours de validité en faveur d'un dirigeant.

#### 11.2.2 – Actions Gratuites

Au 30 juin 2018, il n'existe aucun plan d'actions gratuites en cours de validité en faveur d'un dirigeant ou du personnel.

## Note 12.- Dettes financières.

Les dettes financières sont présentées dans le tableau qui suit.

	Dettes financières à long terme		Dettes financières à court terme
	1 à 5 ans	à + 5 ans	à moins d'1 an
Emprunts établissements financiers	8 729 266	3 026 172	2 266 452
<i>Dont à taux fixe</i>	<i>8 729 266</i>	<i>3 026 172</i>	<i>2 266 452</i>
<i>Dont à taux variable</i>	-	-	-
Agios et ICNE			19 085
<b>Total</b>	<b>8 729 266</b>	<b>3 026 172</b>	<b>2 285 537</b>

En l'absence d'emprunts à taux variables non couverts, le risque de taux est jugé non significatif par le groupe.

Par ailleurs, il n'existe aucun covenant sur les emprunts.

## Note 13.- Engagements Sociaux.

(en euros)	Montant au 31/12/2017	Dotations de l'exercice	Ecart Actuariel	Reprise	Montant au 30/06/2018
Indemnités de départ à la retraite	6 276 702	155 409	638 045	-98 062	6 972 094
<b>total</b>	<b>6 276 702</b>	<b>155 409</b>	<b>638 045</b>	<b>-98 062</b>	<b>6 972 094</b>

La provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) des salariés couvre les droits acquis et les droits non définitivement acquis concernant les salariés en activité. Le groupe n'a aucun engagement envers d'anciens salariés, les droits acquis étant définitivement payés lors du départ à la retraite.

Par ailleurs, il n'existe pas au sein du groupe de régime d'avantages au personnel à cotisations définies.

**Note 14.- Provisions pour autres passifs non courants.**

(en euros)	Montant au 31/12/2017	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant au 30/06/2018
			Pour utilisation	Pour non utilisation	
Provisions pour garantie :					
- Installations automatismes de sécurité / remontées mécaniques	40 700				40 700
- Produit électronique de serie	50 885			-2 327	48 558
Contrôles fiscaux en cours	0				0
Contrôles sociaux en cours	0				0
Risques clients	0				0
Provision pour contrôle fiscal	0	24 089			24 089
Litiges personnel	465 437	126 422	-90 000	-65 000	436 859
Provision pour Impôts	163 081		-27 181		135 900
<b>total</b>	<b>720 104</b>	<b>150 511</b>	<b>-117 181</b>	<b>-67 327</b>	<b>686 107</b>

**Note 15.- Charges de personnel.**

Les frais de personnel du groupe se ventilent comme suit :

(en euros)	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Salaires et traitements	30 096 959	27 700 232	55 999 241
Participation légale des salariés	469 207	419 022	1 515 060
Salaires des intérimaires	4 590 098	4 209 710	8 683 190
Provision IDR	57 347	181 200	337 059
Charges sociales	12 911 189	11 915 425	24 551 646
CICE	-1 265 063	-1 305 280	-2 829 031
<b>Total</b>	<b>46 859 737</b>	<b>43 120 309</b>	<b>88 257 165</b>

## Note 16- Produits et charges financiers.

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Rémunération des liquidités	8 269	19 471	27 477
Revenus des équivalents de trésorerie	119 778	213 316	350 622
PV latentes sur instruments de trésorerie			
Produits nets sur cession d'actifs financiers détenus à des fins de transactions et sur équivalent de trésorerie	-	282	290
MV Latentes sur instruments de trésorerie			
<b>Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie net</b>	<b>128 047</b>	<b>233 069</b>	<b>378 389</b>
Intérêts des emprunts	- 126 069	- 149 431	- 288 178
Intérêts des dettes financières	- 55	- 2 488	- 5 371
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>- 126 124</b>	<b>- 151 919</b>	<b>- 293 549</b>
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>1 923</b>	<b>81 150</b>	<b>84 840</b>
Escomptes	19 093	15 433	30 309
Produits financiers de participation	-	-	
Différences positives de change	153 399	- 119 864	23 138
<b>Autres produits financiers</b>	<b>172 492</b>	<b>- 104 431</b>	<b>53 447</b>
Différences négatives de change	- 87 921	- 95 010	- 332 352
Escomptes	- 26 734	- 17 821	- 42 288
<b>Autres charges financières</b>	<b>- 114 655</b>	<b>- 112 831</b>	<b>- 374 640</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>59 760</b>	<b>- 136 112</b>	<b>- 236 353</b>

## Note 17.- Résultat par action.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la société.

Sont présentés ci-dessous, les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Résultat net consolidé	5 778 219	5 621 723	12 007 023
Nombre d'actions à l'ouverture	3 973 148	3 973 148	3 973 148
Actions en auto-détention	289 889	1 296	289 745
Nombre moyen d'actions	3 683 259	3 971 852	3 683 403
<b>Résultat de base par action</b>	<b>1,45</b>	<b>1,41</b>	<b>3,02</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>1,57</b>	<b>1,42</b>	<b>3,26</b>

#### **Note 18.- Transactions avec les parties liées.**

Les transactions entre le groupe Gérard Perrier Industrie, son principal actionnaire (SFGP) et ses membres du Conseil de Surveillance non dirigeants sont non significatives.

Les transactions entre le groupe Gérard Perrier Industrie et ses dirigeants sont similaires, dans leur montant, à celle relatées dans l'annexe des comptes individuels au 31 décembre 2017.

#### **Note 19.- Autres informations.**

Au cours du premier semestre 2018, aucune variation significative n'est à signaler en termes d'engagement Hors Bilan. Les engagements Hors Bilan sont donc sensiblement identiques à ceux présentés au 31 décembre 2017.

#### **Note 20.- Evénements postérieurs à la clôture du bilan.**

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

## **B. Rapport d'activité sur les comptes semestriels**

### **1.- Activité 2018 – Progression de l'activité et du bénéfice net.**

Le Conseil de Surveillance de la société s'est réuni en date du 26 septembre 2018 afin de procéder à l'examen du rapport d'activité et des comptes consolidés audités arrêtés au 30 juin 2018 par le Directoire.

L'activité du premier semestre de l'exercice 2018 du Groupe GERARD PERRIER INDUSTRIE, spécialisé dans les automatismes et les équipements électriques destinés à l'industrie, est en progression de 6,2 % par rapport à la même période de l'exercice précédent (après retraitement des opérations internes).

**Les 3 pôles d'activité ont progressé au cours du semestre en comparaison de semestre N-1, comme suit :**

- Pôle installation-maintenance (SOTEB, IDEM) : +4,6% à 33,65 Millions euros
- Pôle fabrication (GERAL, BONTRONIC) et spécialistes métiers (SEIREL, SERA) : +7,3% à 31,25 Millions euros
- Pôle énergie (ARDATEM, TECHNISONIC) : +7,7% à 27,6 Millions euros

**Chacun des 3 pôles d'activité a apporté une contribution positive aux résultats du groupe.**

Le résultat net est en augmentation de 2,8% en comparaison du semestre N-1.

La marge opérationnelle courante s'établit à 7,5 Millions euros, soit un niveau de marge courante de 8,1%.

Elle intègre une insuffisance de marge courante de la société nouvellement acquise TECHNISONIC de 0,5 Million euros par rapport aux objectifs de début d'année. TECHNISONIC, spécialiste des contrôles non destructifs, a connu une baisse d'activité au S1 liée à la fin programmée d'un marché, mais dont le redéploiement des effectifs demande plus de temps que prévu.

Une amélioration du volume et de la marge est attendue au S2 sur cette entité.

**La trésorerie se maintient à un haut niveau** pour atteindre 31,1 Millions euros après le paiement du dividende de 6,4 Millions euros au mois de juin.

L'endettement financier est en baisse à 14 Millions euros.

La société rappelle qu'elle détient 7,27% de son capital.

## **2.- Perspectives 2018 – Objectif de chiffre d'affaires annuel à 190 Millions d'euros.**

Pour 2018, la Direction maintient son objectif de chiffre d'affaires annuel à 190 millions d'euros (rappel CA 2017- 180 millions d'euros).

Au niveau de la rentabilité, la Direction prévoit une marge nette dans la moyenne historique (supérieure à 6%).

## **3.- Gestion des risques.**

Pour être conforme à l'article 222-6 du règlement général de l'AMF, la Direction précise que pour les six mois restants de l'exercice et dans le cadre de ses activités, le groupe GERARD PERRIER INDUSTRIE n'est pas confronté à des facteurs de risques significatifs liés à la nature des activités, tant sur le plan juridique, que dans les domaines industriel environnemental, ou encore sur le plan financier (risque matières premières, taux, devises, exposition produits de placement).

## **C. Attestation du responsable du rapport financier semestriel.**

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes résumés établis pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

*Fait à Lyon Saint-Exupéry, le 25 septembre 2018*

*Grégoire CACCIAPUOTI*

*Co-Président du Groupe GPI*

## **D. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société GERARD PERRIER INDUSTRIE, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 « Nouvelles normes, amendements et interprétations » des notes annexes aux comptes semestriels consolidés résumés qui expose les impacts des changements de méthodes comptables liés à l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2018 des normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires provenant des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers ».

## **2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumé sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Chambéry et à Valence, le 26 septembre 2018.

Les Commissaires aux comptes

Le commissaire aux comptes  
**MAZARS & SEFCO**

Le commissaire aux comptes  
**GROUPE SR CONSEIL**

**Frédéric MAUREL**

**Pierre SIRODOT**